

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 70

Hebdos régionaux de Lanaudière, de Laval, des Laurentides, de la Montérégie et de Montréal

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord)

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 3 MARS PROCHAIN

Québec, le 7 février 2008 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. François Lafond, président, secondé par M^{me} Lucie Bigué et M. Pierre Fortin, commissaires, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord) par BFI Usine de triage Lachenaie ltée* à compter du lundi 3 mars 2008, à 19 heures, au **Centre récréatif de Repentigny, situé au 740, rue Pontbriand à Repentigny**.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

Les séances de la deuxième partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Renée Poliquin, dans la mesure du possible deux semaines avant la deuxième partie, soit **au plus tard le 18 février 2008**, en composant le 418 643-7447 poste 424 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 28 février 2008 à midi** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention de M^{me} Renée Poliquin**. Pour que le mémoire soit considéré par la commission, il est essentiel de fournir vos coordonnées complètes. Ces renseignements seront traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Puisque le mémoire sera rendu public, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. Un mémoire transmis sans les coordonnées de l'auteur ne pourra être considéré par la commission.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à letlacheaie@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- **bibliothèque de Terrebonne, secteur Lachenaie**, 3060, chemin Saint-Charles, Terrebonne ;
- **bibliothèque municipale de Mascouche**, 3015, avenue des Ancêtres, Mascouche ;
- **bibliothèque municipale de Repentigny**, 1, place d'Évry, Repentigny.

Vous pouvez également y accéder en consultant le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, au plus tard le 28 mai 2008.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Renée Poliquin au 418 643-7447 poste 424 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : letlacheaie@bape.gouv.qc.ca.